

Césarges (Jean-Baptiste-Florimond-Joseph Meffray de) 1741- ?

Associé étranger (1778- ?)

Jean-Baptiste-Florimond-Joseph Meffray de Césarges est né le 16 février 1741 à Maubec (Généralité de Grenoble), fils de Hyacinthe-Eugène de Meffray, marquis de Césarges, et de Françoise-Marguerite de Tarnezieu. Élève du collège du Plessis à Paris, il reçoit en 1757 un accessit du prix de l'université pour une version du grec au Français. Devenu docteur en théologie de Sorbonne, il cumule les bénéfices de chanoine du chapitre Saint-Pierre hors les murs de Vienne, de recteur de la chapelle Sainte-Reine de l'église paroissiale d'Embrun puis, âgé de 25 ans, est nommé vicaire général du diocèse de Fréjus, le 14 septembre 1766. Dans cette ville, il se lie d'amitié avec d'Honoré Sieyès, receveur des droits royaux, qui lui vient en aide financièrement. En gage de reconnaissance, il protège à Paris son fils, le futur abbé Emmanuel-Joseph Sieyès, et lui obtient notamment une place de secrétaire de l'abbé de Lubersac lorsqu'il devient évêque de Tréguier, en 1775. Courtisan influent à Versailles, libertin et beau parleur, l'abbé de Césarges est nommé maître de l'oratoire du Roi le 2 septembre 1769, suite à la démission de Denis de Péguillem de Larboust. Il occupe cette charge jusqu'en 1789. Il est encore abbé commendataire de Saint-Euverte d'Orléans, de 1775 à 1789.

Alors qu'il est également l'un des vicaires généraux du diocèse de Toul, il est proposé par l'abbé de Bonneville, lui-même chanoine et vicaire général de Toul, pour être admis à la Société royale de Nancy. Le 4 août 1778, cette proposition est accueillie « avec plaisir » et l'abbé de Césarges « a été introduit et a témoigné sa sensibilité sur cette faveur ».



Jean-Baptiste Florimond Joseph de Césarges
député d'Orléans

Collection de portraits de députés éditée chez Dejabin
Olivier Perrin, dessinateur. Le Tellier, graveur

Déjà député du deuxième ordre pour la province d'Embrun, l'abbé de Césarges est choisi par la province d'Orléans comme député à l'assemblée du clergé de 1787. Il est nommé successivement président du bureau des impositions, des règlements, archive et révision du comité pour les vingtièmes et du bien public. En 1789, il déclare renoncer à ses privilèges en matière d'impôts et demande que le clergé partage le poids des contributions. Mais ces

concessions arrivent trop tard et le 2 novembre 1789, les biens du clergé sont mis à la disposition de la nation. Le 26 octobre 1790, l'abbaye de Saint-Euverte est vendue aux enchères et dans les mois suivants, tous les biens lui appartenant.

Élu député suppléant de la noblesse aux États généraux de 1789 pour le bailliage d'Orléans, il est amené à siéger à l'Assemblée nationale constituante du 17 août 1790 au 30 septembre 1791, du fait de la démission de François-Louis de Barville. Il a en cette circonstance prêté le serment civique lors de la séance du 19 août 1790. Il vote à droite et défend l'Ancien régime.

Le 24 février 1791, il achète en bien national, pour un montant de 65.000 livres, le prieuré de Thimert (Eure-et-Loir) confisqué à l'abbé Morellet, ami des Philosophes.

L'abbé de Césarges ne laisse plus de traces après 1792 et on ignore la date et le lieu de sa mort. [Alain Petiot. Mars 2025]

Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. V, f° 627 ; François-Alexandre AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, seconde édition, t. X, Paris, 1775, p. 11 et 626-627 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 91 (Nommé fautiveusement Secharge) ; Adolphe ROBERT, Edgar BOURLOTON et Gaston COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires français*, CAY-FES, Paris, 1891, p. 8 ; *Suite de la Clef ou Journal historique sur les matières du tems* (Octobre 1757), p. 299 ; Octave TEISSIER, « La jeunesse de l'abbé Sieyès », extrait de la *Nouvelle Revue*, Marseille, 1897.